

PANNEAUX D’AFFICHAGE

Pour l’annonce de manifestations organisées
par des associations locales

Demande de réservation d’un emplacement

Je, soussigné(e).....

en tant que (Qualité : ex. Président....) :

demande à M. le Maire de bien vouloir mettre à la disposition de l’association (*intitulé précis de l’association*):

.....

L’emplacement d’affichage suivant :

| | Entrée Bourg de St Florent par la Roche | Entrée Bourg de Chaillé par St Florent | Entrée Bourg de Chaillé par Nesmy |
|----------------------------|--|---|--------------------------------------|
| Panneau de 3.00 x 0.80 m | | | |
| Panneau de 1.50 m x 0.80 m | | | |

Pour la manifestation suivante :

Nature :

Date : Lieu :

A Le

Signature

RÉPONSE APPORTÉE À LA DEMANDE DE RÉSERVATION D’EMPLACEMENT(S)

Favorable pour une pose à partir du

Défavorable

Le

Signature

➤ Dont COPIE transmise ce jour, pour information, au service technique.

- Les demandes de réservation doivent être déposées en mairie, **au minimum 1 mois avant la date de la manifestation.**
- À réception de l’avis favorable, la pose des banderoles peut s’effectuer, au maximum 2 semaines avant l’évènement.
- **La banderole doit impérativement être retirée au lendemain de la manifestation.**

MAIRIES DE RIVES DE L’YON

4 place de l’Église
Saint-Florent-des-bois
85310 RIVES DE L’YON
Tél. 02 51 31 90 35

13 rue de la Mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
85310 RIVES DE L’YON
Tél. 02 51 34 92 43

accueil@rivesdelyon.fr